

Quelle histoire... !

Acte de vente des biens du Sieur de Callamand noble du village pendant la Révolution à certains habitants de Mallefougasse représenté par le Sieur Pierre Brunet, acte passé en deux fois à Saint Etienne les Orgues devant Maitre Mernard notaire à Aix en Provence.

Retranscription de l'acte authentique par Patrick Claude le 2 novembre 2025.

(Sources : documents familiaux de Claude Bonnet.)

En qualité de procureur spécialement fondé par acte du deux floréal dernier (21 avril 1796) passé devant Mernard notaire à Aix du citoyen François-Louis Desalle Callamand de la commune d'Aix. Je reconnais avoir reçu du citoyen Pierre Brunet de Mallefougasse, l'acquéreur des biens dudit Callamand, suivant l'acte passé le dix-huit fructidor dernier (4 septembre 1796) passé devant le soussigné, la somme de vingt-quatre francs, et ce pour et à compte de la plus grande somme par lui due concernant avec les autres coacquéreurs et pour la payer estimer le jour d'hier, et pour tout préjudice de la solidarité entre eux, à laquelle il n'est point préjudiciable par la présente.

A Saint Etienne le sept nivôse an cinquième (27 décembre 1797) de la République Française une et indivisible.

Signature : Mernard notaire.

Ajout du 7 nivôse an six.

Je soussigné en la qualité que dessus reconnaît avoir reçu dudit citoyen Pierre Brunet de Malefougasse coacquéreur des biens du citoyens Callamand, suivant l'acte précité, lesdites sommes de cent dix livres en principal et dix-neuf en intérêts, le tout en numéraire métallique comme dessus ; et ait pour et à compte et en plus grandes sommes par lui dues en concordance avec les autres coacquéreurs et pour la payer estimée le jour d'hier, et sans préjudice de la solidarité à laquelle il n'y ait point préjudice par la présente.

A Saint Etienne le sept nivôse an six de la République.

Signature : Mernard notaire.

25
Inqualité de procureur spécialement nommé
du Duez poroit devoir faire devant le Roi, notice à
aix du Citoyen Jeanneis Louis de la Collamard de la
Commune, daté . Je déclinois avoir été le Citoyen pierre
Bouvet de niale pugnac, l'adjointeur des Mous du dit
Collamard, suivant lait j'avois la dix soit pugnac devant
j'avois devant le Roi, j'avois les formes de vingt-quatre
pugnac, et cest pugnac et à l'oultre de plus grande forme
par lui dix communement avec les autres, l'adjointeur
et pour la pugnac rebue le jour d'Hyer, et plus préjudicier
de la soldanité entre eux . Je déclinois pour la pugnac
par les presents à M. le citoyen le septembre de l'
Cinquième de la République française avec et
indissoluble . Ministre des Finances

Le Sieur Callamand, évitera la guillotine et récupèrera la plupart de ses biens les années suivantes.

Tous ces documents sont consultables dans notre local de l'impasse de la bergerie à Mallefougasse.

Patrick décembre 2025